

**UN GOUVERNEMENT
AU SERVICE**

DES QUÉBÉCOIS
Ensemble, réinventons le Québec

LE PLAN D'ACTION
DU PROCHAIN
GOUVERNEMENT
LIBÉRAL



**Parti
Libéral
du Québec**

UN GOUVERNEMENT **AU SERVICE** DES QUÉBÉCOIS

Ensemble, réinventons le Québec

Ce plan d'action a été adopté par les membres du
Parti libéral du Québec lors du Conseil général tenu à Montréal
les 27, 28 et 29 septembre 2002.

LE PLAN D'ACTION
DU PROCHAIN
GOUVERNEMENT
LIBÉRAL



Un gouvernement au service des Québécois

« Je vous convie à réinventer le Québec. Réinventer. C'est vrai que le mot est fort. Mais il est à la mesure des femmes et des hommes du Québec qui se sont levés, il y a 40 ans, pour inventer un Québec moderne. Le mot est aussi à la mesure des enjeux auxquels nous faisons face et qui nécessitent que l'État québécois se remette au diapason de ses citoyens qui ont embrassé le siècle nouveau avec fougue, créativité et détermination. Réinventer le Québec, c'est ramener l'État québécois dans le même siècle que ses citoyens.

Le modèle d'État que nous avons n'a pas été sérieusement revu depuis la Révolution tranquille. Il est antérieur à la mondialisation, à l'informatisation, aux changements démographiques. Il date d'une autre époque. À cette époque, le Parti libéral du Québec a pris le taureau du changement par les cornes et a fait naître une nouvelle société qui correspondait à nos valeurs, qui faisait écho à nos ambitions, qui affirmait notre différence et notre identité.

UNE MISE À JOUR NÉCESSAIRE

C'est cela qu'il faut faire à nouveau. Ainsi, nous ne tournons pas le dos à la Révolution tranquille. Elle porte notre signature, comme celle de tous les Québécois. Nous voulons en préserver les legs les plus précieux : notre système de santé, notre système d'éducation, notre vision de la vie en société. Les Québécois ne veulent pas se faire dire quoi faire ou quoi penser par les marchés financiers, par le reste du Canada ou par les Américains. Il faut à nouveau se lever et prendre le taureau du changement par les cornes, proclamer notre vision du Québec et notre attachement à nos valeurs.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec s'est entêté à entretenir une vision passéiste du rôle de l'État.

L'État québécois est lourd et tentaculaire. Par son incapacité à centrer le rôle de l'État sur ses missions pre-

mières, le gouvernement du Québec, loin de préserver notre différence, la fragilise. À tant vouloir être partout et pour tout, le gouvernement du Québec ne parvient plus à répondre aux besoins exprimés en santé; les écoles ne sont pas adaptées à la réalité d'aujourd'hui; les infrastructures se détériorent.

Nous n'avons plus besoin d'un gouvernement qui nous précède dans nos choix et nos décisions, qui se mêle de tout et qui fait de nous les citoyens les plus taxés du continent. Notre niveau de vie s'en trouve diminué, notre capacité de prospérer aussi.

S'OUVRIR SUR LE MONDE

Dans le contexte de la mondialisation des marchés, qui se caractérise par la chute des barrières commerciales et culturelles, l'État québécois ne peut plus prétendre créer une bulle autour de ses citoyens comme à l'époque où il est né, l'époque des marchés étanches, de la guerre froide, du courrier postal...

Notre avenir passe par l'ouverture sur les autres. Il passe par la mise en partage de notre savoir-faire et de notre soif d'apprendre. C'est dans cette direction que nous voulons amener l'État québécois puisque c'est dans cette direction que marchent déjà les citoyens.

La réussite du gouvernement de demain ne se mesurera pas au nombre et à la taille de ses sociétés d'État. Elle se mesurera à la réussite de ses citoyens, de ses artistes, de ses entrepreneurs, de ses enseignants, de ses médecins et de tous ces hommes et ces femmes qui constituent le Québec.

Le gouvernement que le Parti libéral du Québec propose aux Québécois sera un gouvernement au service des citoyens.

Ce sera un gouvernement dont l'essentiel de l'activité visera à fournir aux citoyens les services dont ils auront

besoin pour prendre leur place dans la société nouvelle. Ce ne sera pas un gouvernement au service de lui-même, au service de sa gloire ou au service d'un projet unique. Il sera au service des citoyens. De chaque citoyen. Qu'il soit enfant, père ou mère, malade ou bien portant, aîné ou adolescent.

Diriger, c'est faire des choix. Nous prenons résolument le parti du citoyen. Nous recentrerons le rôle de l'État sur ses missions premières : santé, savoir, prospérité, sécurité. Nous réduirons les impôts et nous réinvestirons en santé et en éducation

LES VALEURS QUI ONT BÂTI LE QUÉBEC

Nous serons guidés par les valeurs qui ont bâti le Québec : appartenance à cette société unique en terre d'Amérique, respect des libertés individuelles, promotion des idéaux de justice sociale, répartition de la richesse, prospérité économique, partenariat avec les groupes socioéconomiques et communautaires.

Comme nous l'avons fait à l'époque de la Révolution tranquille, nous maîtriserons le changement pour que l'État du Québec soit conforme à nos valeurs et à nos aspirations.

Nous réinventerons un État québécois en harmonie avec ses citoyens.

Nous préserverons notre système de santé; nous lutterons contre le décrochage scolaire; nous réduirons le fardeau fiscal; nous allégerons la réglementation; nous donnerons des pouvoirs aux citoyens des régions et nous utiliserons les nouvelles technologies pour offrir de meilleurs services aux citoyens à meilleur coût.

Ces priorités d'action sont le résultat de quatre ans de travail, de réflexion et de consultation. Elles découlent des travaux effectués par la commission politique du Parti, des décisions du congrès 2000 et des résolutions adoptées par nos membres lors des différents conseils généraux. Elles sont issues des multiples tournées régionales que j'ai effectuées, que nos porte-parole ont effectuées, secondés par tous les membres du caucus. Nous invitons maintenant les Québécois à se joindre à ce grand mouvement démocratique.

L'ENJEU SERA LA GESTION DU CHANGEMENT

L'enjeu de la prochaine élection ne sera pas uniquement le changement. Le changement nous baigne. Et il s'accélère. L'enjeu sera la gestion du changement. Quelle équipe pourra le mieux gérer le changement pour qu'il aille dans le sens des intérêts des Québécois ? Pour qu'il aille dans le sens de nos valeurs et de notre affirmation nationale? Le Parti libéral du Québec est prêt. Nous l'avons déjà fait et nous avons une équipe d'expérience qui est prête à relever à nouveau ce défi.

Le Parti Québécois a la même vision de l'État depuis toujours. De son côté, l'ADQ propose de subir le changement, de laisser le Québec être porté par le vent qui va vers l'élargissement du fossé entre les riches et les autres, vers l'abandon de nos idéaux. Les ambitions des Québécois ne sont pas celles de nos voisins. Nous sommes différents. Nous voulons maîtriser le changement. Nous voulons un changement qui nous ressemble et nous rassemble.

Nous voulons affirmer et promouvoir notre identité, notre culture, notre langue et nos institutions. Nous voulons défendre l'autonomie du Québec et ses droits au sein de la fédération. Nous voulons que le gouvernement du Québec soit aussi grand que ses citoyens. Nous avons un Québec à réinventer. »



Jean Charest
Chef du Parti libéral du Québec

LES PRINCIPES DE NOTRE ACTION	7
D'ABORD SOIGNER	8
Donner des soins de santé de qualité en tout temps partout au Québec	
PLUS D'ÉDUCATION, MOINS D'ADMINISTRATION	14
Améliorer la réussite scolaire	
PROSPÉRER ET PROGRESSER	20
Augmenter le niveau de vie des Québécois et réduire les impôts	
LA FAMILLE AU COEUR DE NOS PRIORITÉS	26
DES POUVOIRS AUX CITOYENS DES RÉGIONS	28
Donner plus de pouvoir aux citoyens des régions. Vous serez les maîtres d'oeuvre de votre avenir.	
LE CITOYEN D'ABORD	34
Réinventer le rôle de l'État pour qu'il vous offre de meilleurs services et pour qu'il soit moins coûteux.	
LE GOUVERNEMENT EN LIGNE	38
UN GOUVERNEMENT INTÈGRE ET TRANSPARENT	41
CONCLUSION	42
CADRE FINANCIER	44

LES PRINCIPES DE NOTRE ACTION

La réflexion du Parti libéral du Québec a été guidée par les principes suivants :

1. BÉNÉFICE DU CITOYEN

Chaque initiative que nous proposons, chaque orientation que nous prenons doit répondre au critère premier de constituer un bénéfice pour le citoyen.

2. QUALITÉ DES SERVICES

Le rôle de l'État est d'offrir des services aux citoyens dans les domaines découlant de ses missions premières : santé, savoir, prospérité, sécurité. Ces services doivent être de première qualité.

3. EFFICACITÉ ET PERFORMANCE

Chaque dollar investi dans les services aux citoyens doit participer au bénéfice des citoyens. Les fonds publics doivent être gérés avec une très stricte rigueur selon les principes connus de saine gestion et d'imputabilité. Les moyens technologiques seront mis à contribution pour offrir de meilleurs services à meilleur coût.

4. DÉCENTRALISATION ET PARTENARIATS

Lorsque le gouvernement n'est pas le mieux placé pour rendre un service, il délègue sa responsabilité et rend imputable le partenaire ainsi désigné.

5. TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ

Aucun dollar public ne doit être dépensé à l'abri du regard des élus de l'Assemblée nationale. Aucun manquement aux règles d'éthique ne doit être toléré au sein du gouvernement, de ses sociétés, de la fonction publique et des organismes, autres gouvernements ou entreprises avec qui il traite.

6. JUSTICE SOCIALE

Tous les citoyens sont égaux entre eux. Égaux devant la loi. Égaux devant le gouvernement, qui vient en aide à ceux qui sont vulnérables.

LA DÉMARCHE

Dans ce document, nous présentons nos priorités d'action : santé, éducation, économie, développement régional, rôle de l'État. Elles reflètent notre vision d'un Québec réinventé. Ces priorités d'action seront soumises pour débat aux membres du Parti libéral du Québec et à la population du Québec. Le moment venu, nous en tirerons des engagements électoraux. Les principes qui guident notre démarche imprègneront notre action dans tous les autres domaines de l'activité gouvernementale dont il n'est pas fait mention dans ce document.

NOS OBJECTIFS

1. DONNER DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ EN TOUT TEMPS PARTOUT AU QUÉBEC.
2. AMÉLIORER LA RÉUSSITE SCOLAIRE.
3. AUGMENTER LE NIVEAU DE VIE DES QUÉBÉCOIS ET RÉDUIRE LES IMPÔTS.
4. DONNER PLUS DE POUVOIR AUX CITOYENS DES RÉGIONS. VOUS SEREZ LES MAÎTRES D'ŒUVRE DE VOTRE AVENIR.
5. RÉINVENTER LE RÔLE DE L'ÉTAT POUR QU'IL VOUS OFFRE DE MEILLEURS SERVICES ET POUR QU'IL SOIT MOINS COÛTEUX.

D'ABORD SOIGNER

Donner des soins de santé de qualité
en tout temps partout au Québec

« Notre système de santé public et universel a largement contribué à la progression de l'espérance de vie et de la qualité de vie des Québécois depuis 40 ans. Toutes les comparaisons internationales montrent qu'un système de santé public et accessible demeure la seule approche qui permette une amélioration continue de la santé de la population. C'est aussi la moins coûteuse. Nous refusons de compromettre ces acquis fondamentaux. Nous reje-

tons la facilité d'un système pour les riches et d'un système pour les autres. Les soins de qualité ne sont pas des produits de luxe. Nous ne sommes pas devant un choix de système. Nous sommes devant un défi de gestion et d'organisation. Un gouvernement du Parti libéral du Québec remettra sur pied ce système de santé qui a permis au Québec de s'élever parmi les sociétés les plus modernes du monde. »

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC REMETTRA SUR PIED CE SYSTÈME DE SANTÉ QUI A PERMIS AU QUÉBEC DE S'ÉLEVER PARMIS LES SOCIÉTÉS LES PLUS MODERNES DU MONDE. »

- NOUS VISIONS À :**
- **RÉDUIRE LES LISTES D'ATTENTE ;**
 - **DÉSENGORGER LES URGENCES ;**
 - **DONNER DES SOINS DE QUALITÉ EN TOUT TEMPS, PARTOUT AU QUÉBEC ;**
 - **RÉORGANISER LE TRAVAIL ET HAUSSER LE FINANCEMENT.**

Au cours des dernières années, le réseau de la santé et des services sociaux a été détourné de sa mission. La médecine de compassion est devenue une médecine de compression. Tour à tour, les médecins, les infirmières et les administrations d'établissements ont dû se plier à des diktats et à des restrictions budgétaires déraisonnables. Un désastreux programme de départ à la retraite a privé les Québécois de 1 500 médecins et de 4 000 infirmières. Le virage ambulatoire a été une catastrophe : 11 000 lits ont été fermés sans réinvestissement majeur dans les soins à domicile. Le Parti Québécois a démobilisé le personnel, appauvri les services, éliminé la créativité et combattu l'initiative locale.

Grâce au dévouement et à la conscience professionnelle des médecins, infirmières, pharmaciens, dentistes et employés du réseau comme principale assise, nous allons rebâtir. Un gouvernement du Parti libéral du Québec remettra le patient au centre de toutes les décisions.

Nous rétablirons le lien de confiance entre l'État et les donneurs de soins. Nous réinvestirons judicieusement. Nous redonnerons au réseau sa flexibilité et nous favoriserons l'initiative locale. Toutes les ressources humaines, financières et matérielles seront utilisées à la seule et unique fin de la satisfaction des besoins des patients et de leurs proches, notamment les personnes qui hébergent un parent en perte d'autonomie. Nous avons les moyens collectivement de nous payer un système de santé public efficace et performant. C'est une question de priorités. Un gouvernement du Parti libéral du Québec sera le gouvernement de la santé.

Notre système de santé est public et universel. Et il le restera. À l'intérieur de ces paramètres, le secteur privé occupera une place de production de services, mais toujours sous un financement public. En somme, il s'agit de mettre le secteur privé au service du secteur public.

« NOUS AVONS LES MOYENS COLLECTIVEMENT DE NOUS PAYER UN SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC EFFICACE ET PERFORMANT. C'EST UNE QUESTION DE PRIORITÉS. UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC SERA LE GOUVERNEMENT DE LA SANTÉ. »

DIX PRIORITES D'ACTION

DÉSENGORGER LES URGENCES ET DONNER ACCÈS À DES SOINS 24 HEURES PAR JOUR ET 7 JOURS PAR SEMAINE PARTOUT AU QUÉBEC

Nous allons désengorger les urgences et donner accès à des soins partout et en tout temps, en consolidant la première ligne. C'est-à-dire en réunissant dans un seul réseau intégré les cliniques médicales, les hôpitaux, les CLSC, les centres jeunesse, les centres de réadaptation, les CHSLD et les centres de santé. Pour qu'un accès aux soins soit possible en tout temps dans toutes les régions, il faut briser la culture de silos et agir dans l'esprit que toutes les ressources d'un territoire sont au service d'une même population. Pour appuyer cette mise en réseau, nous ajouterons des ressources humaines et nous réinvestirons dans l'équipement et dans l'amélioration des moyens de communication. Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dès la première année de son

premier mandat, va notamment :

- augmenter les effectifs infirmiers. Notre objectif est d'ajouter au moins 1 500 infirmières en cinq ans;
- hausser les admissions en médecine et techniques et sciences infirmières (150 étudiants en médecine et 500 étudiantes en sciences et techniques infirmières de plus dès la première année);
- consacrer 50 millions \$ par année pendant 5 ans à l'embauche, au recrutement à l'étranger ou au déplafonnement des quotas imposés aux médecins;
- ouvrir des lits sur les étages;
- investir dans le renouvellement des équipements médicaux.

« POUR QU'UN ACCÈS AUX SOINS SOIT POSSIBLE EN TOUT TEMPS DANS TOUTES LES RÉGIONS, IL FAUT BRISER LA CULTURE DE SILOS ET AGIR DANS L'ESPRIT QUE TOUTES LES RESSOURCES D'UN TERRITOIRE SONT AU SERVICE D'UNE MÊME POPULATION. »

RÉDUIRE LES LISTES D'ATTENTE EN FAISANT APPEL AUX CLINIQUES PRIVÉES ET AUX CLINIQUES SPÉCIALISÉES

Le système de santé québécois est public et universel. Dans un contexte de croissance des besoins et de rareté d'effectifs, il est aberrant que les réseaux public et privé évoluent de façon parallèle comme deux frères ennemis. Un gouvernement du Parti libéral du Québec autorisera les établissements du secteur public à acheter des services auprès du secteur privé s'ils peuvent y être donnés dans de meilleurs délais. Les patients n'auront pas un sou à déboursier. Le gouvernement assumera les frais

dans l'affirmation des principes d'accessibilité et d'universalité qui guident notre système public de santé. C'est la responsabilité de l'État. C'est une priorité d'un gouvernement du Parti libéral du Québec. De plus, un gouvernement du Parti libéral du Québec permettra des partenariats public-privé dans tout ce qui touche l'administration du réseau de la santé, incluant la construction, l'administration des hôpitaux et la livraison de tous les services connexes non médicaux.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC AUTORISERA LES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC À ACHETER DES SERVICES AUPRÈS DU SECTEUR PRIVÉ S'ILS PEUVENT Y ÊTRE DONNÉS DANS DE MEILLEURS DÉLAIS. LES PATIENTS N'AURONT PAS UN SOU À DÉBOURSER. »

3

AUGMENTER LE NOMBRE DE CHIRURGIES POUR RÉDUIRE LES LISTES D'ATTENTE

Dès son élection, un gouvernement du Parti libéral du Québec investira les sommes nécessaires à l'ouverture des salles d'opération fermées faute de budgets. Nous savons que cette décision ne règlera pas tous les problèmes puisque beaucoup d'interventions sont reportées

faute de personnel. Mais c'est un départ. Cette décision entraînera d'autres mesures, notamment, de permettre aux chirurgiens d'opérer plus de patients pour réduire les listes d'attente.

4

INVESTIR DANS LES SOINS À DOMICILE ET LES SOINS DE LONGUE DURÉE

Un gouvernement du Parti libéral du Québec réinvestira, dès la première année de son premier mandat, dans les soins à domicile et dans les soins de longue durée. Nous accroîtrons aussi le soutien aux organismes communautaires et aux entreprises d'économie sociale qui offrent des services d'accompagnement et d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie et pour les personnes en convalescence.

Une politique de développement des soins à domicile, tenant compte de la contribution et des besoins des aidants naturels, sera aussi déposée. Cette politique visera, à long terme, la création d'un réseau intégré de services médicaux et infirmiers à domicile. Des services de soins à domicile de qualité contribuent directement à réduire l'engorgement des urgences et les coûts d'hospitalisation.

« UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES SOINS À DOMICILE, TENANT COMPTE DE LA CONTRIBUTION ET DES BESOINS DES AIDANTS NATURELS, SERA AUSSI DÉPOSÉE. CETTE POLITIQUE VISERA, À LONG TERME, LA CRÉATION D'UN RÉSEAU INTÉGRÉ DE SERVICES MÉDICAUX ET INFIRMIERS À DOMICILE. »

5

RECENTRER LE TRAVAIL DE CHAQUE PERSONNE SUR LES SERVICES AUX PATIENTS

Nous allons réorganiser le travail, en réduisant le nombre d'unités d'accréditation et en centrant le travail de chaque personne sur les services aux patients. Dans les grands centres hospitaliers du Québec, on compte plusieurs dizaines d'unités d'accréditation syndicale. C'est trop. Il faut alléger la gestion du réseau, redonner une marge de manœuvre aux établissements et assouplir

l'administration pour que le système soit plus flexible. Un gouvernement du Parti libéral du Québec, dans la première année de son premier mandat, réorganisera le travail. Nous allons soulager les médecins et les infirmières des tâches administratives afin que ceux-ci puissent consacrer tout leur temps utile aux services aux patients.

« NOUS ALLONS SOULAGER LES MÉDECINS ET LES INFIRMIÈRES DES TÂCHES ADMINISTRATIVES AFIN QUE CEUX-CI PUISSENT CONSACRER TOUT LEUR TEMPS UTILE AUX SERVICES AUX PATIENTS. »

6

ABOLIR LES RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

Pour le Parti libéral du Québec, l'offre de services de santé accessibles et de qualité à proximité des citoyens est de la première importance. Les décideurs locaux doivent avoir les moyens d'innover afin de mieux servir les citoyens. Cela doit s'accomplir dans un nouveau cadre de gestion axé sur la transparence et l'atteinte de ré-

ultats. Dans cet esprit de rapprocher le citoyen des décisions et d'orienter les ressources vers les services et non les structures, le Parti libéral du Québec abolira les régies régionales de la santé et des services sociaux et regroupera l'ensemble des décideurs locaux autour d'une table régionale souple et représentative des milieux.

7

HAUSSER LE FINANCEMENT

Les priorités d'action d'un gouvernement du Parti libéral du Québec vont à la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux. Cette réorganisation s'accompagnera d'un réinvestissement judicieux. Nous couvrirons tous les coûts associés à la croissance des besoins et à la mise en œuvre de nos priorités. Les dépenses pour la santé et les services sociaux passeront de 17,45 milliards \$ en 2002-2003 à 23,68 milliards \$ en 2008-2009,

ce qui représente une augmentation de 6,23 milliards \$ ou de 35,7% sur 6 ans.

Par ailleurs, nous continuerons de réclamer que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités dans le financement des soins de santé conformément à la position du Parti libéral du Québec retenue par le rapport Séguin sur le déséquilibre fiscal.

8

STABILISER LE RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Depuis la création du régime d'assurance médicaments, en 1997, les primes ont plus que doublé, passant de 175 \$ à 422 \$, sans compter l'augmentation de la franchise et de la co-assurance. Un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra en œuvre une politique du médicament

qui permettra de contenir les prix des médicaments et d'optimiser leur utilisation. Nous agirons avec le souci de protéger les personnes âgées et les personnes à faible revenu.

9

MIEUX PRÉVENIR

Les jeunes, autant que les adultes, sont de plus en plus sédentaires; le tabagisme demeure un fléau dévastateur; le nombre d'enfants asthmatiques est en progression constante, de même que l'obésité... Nos habitudes de vie influencent la santé de notre population. Un gouvernement du Parti libéral du Québec remettra la

prévention des maladies et la promotion de saines habitudes de vie à l'ordre du jour. Il formera, à partir des effectifs actuels de santé publique, un véritable réseau de santé publique et de mieux-être. L'objectif est que chacun des acteurs du réseau de la santé intègre une approche de prévention et de promotion.

10

GARANTIR DES SERVICES DE QUALITÉ, RÉPONDRE DE NOS DÉCISIONS

Un gouvernement du Parti libéral du Québec garantira à la population une amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé. Nous adopterons une charte des droits du patient qui garantira :

- le droit à des soins de qualité;
- l'accessibilité et la continuité des soins;
- le droit à des soins dans des délais raisonnables afin d'éviter de mettre en péril la vie ou la jouissance de la vie des patients;
- le droit à l'information;
- les droits absolus du patient à la dignité, au respect et à la liberté.

Cette charte imposera à tous les échelons du réseau une obligation de résultats et de transparence. Afin que cette charte soit respectée, nous transformerons le poste de protecteur des usagers en un poste de commissaire à la santé qui agira en totale indépendance du gouvernement et fera rapport devant l'Assemblée nationale du Québec. Dans le cadre de son mandat, le commissaire devra accueillir les plaintes, protéger les droits des patients et évaluer le suivi de ses recommandations.

**UN SYSTÈME DE SANTÉ RÉINVENTÉ,
C'EST LE PATIENT D'ABORD, QUI REÇOIT
DES SERVICES DANS LES MEILLEURS DÉLAIS,
AU SEIN D'UN RÉSEAU PUBLIC ET UNIVERSEL
QUI INTÈGRE LA PARTICIPATION DU SECTEUR
PRIVÉ.**

PLUS D'ÉDUCATION, MOINS D'ADMINISTRATION

Améliorer la réussite scolaire

« L'école doit être un milieu bouillonnant et stimulant. L'école doit être une communauté à laquelle on est fier d'appartenir, pas une communauté que l'on a envie de quitter. Il faut permettre aux milieux de vie que constituent les écoles d'exulter. Par son dirigisme et son poids énorme, le système d'éducation n'encourage pas

suffisamment la créativité et l'originalité des milieux d'enseignement et des enseignants eux-mêmes. Fixons la destination, donnons-leur des ressources et laissons-les décider de l'itinéraire en faisant écho aux réalités locales. Stimulons plus, enseignons mieux. »

« PAR SON DIRIGISME ET SON POIDS ÉNORME, LE SYSTÈME D'ÉDUCATION N'ENCOURAGE PAS SUFFISAMMENT LA CRÉATIVITÉ ET L'ORIGINALITÉ DES MILIEUX D'ENSEIGNEMENT ET DES ENSEIGNANTS EUX-MÊMES. »

Il existe un lien étroit entre l'éducation et la croissance économique. Quand on sait que la plupart des nouveaux emplois nécessitent au moins un secondaire V, on peut mesurer le coût social et économique que représente le taux alarmant de décrochage scolaire que l'on connaît au Québec. Quand on voit qu'il y a un lien direct entre la présence de services d'accompagnement des élèves en difficulté et le nombre de décrocheurs dans un établissement, on comprend que le gouvernement sortant a fait une grave erreur en coupant aveuglément dans le soutien pédagogique à l'élève. Quand on sait qu'il y a

des pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs, on voit la nécessité de valoriser les programmes de formation professionnelle et technique. Quand on sait que la recherche fondamentale et appliquée est source d'innovation, on saisit l'urgence de réinvestir dans les universités et les cégeps. Nous transformerons la manière de lutter contre le décrochage scolaire en aidant les écoles à agir tôt. Nous valoriserons les orientations professionnelles au niveau secondaire et les orientations techniques au niveau collégial. Nous renforcerons nos universités.

« QUAND ON SAIT QUE LA PLUPART DES NOUVEAUX EMPLOIS NÉCESSITENT AU MOINS UN SECONDAIRE V, ON PEUT MESURER LE COÛT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE QUE REPRÉSENTE LE TAUX ALARMANT DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE QUE L'ON CONNAÎT AU QUÉBEC. »

- NOUS VISIONS À :**
- ACCROÎTRE LE TAUX D'OBTENTION DU DIPLÔME SECONDAIRE ET REJOINDRE LE PELOTON DE TÊTE DES PAYS INDUSTRIALISÉS ;
 - DONNER UNE CHANCE ÉGALE À CHACUN DE RÉALISER SON PLEIN POTENTIEL ;
 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ENCADREMENT, NOTAMMENT EN AUGMENTANT LES HEURES DE CLASSE AU PRIMAIRE ;
 - GARANTIR LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS PAR LES CÉGEPS EN RÉGION ;
 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE PAR UN SUPPORT FINANCIER ADÉQUAT.

NEUF PRIORITÉS D'ACTION

1

SE DONNER LES MOYENS DE LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

En 2000-2001, 27,2 % des jeunes sont sortis des écoles secondaires publiques du Québec sans diplôme en main. La situation est à peu près la même qu'il y a 10 ans. Dans certains quartiers de Montréal ce taux dépasse les 50 %. Le coût économique du décrochage est élevé, mais son coût humain l'est encore davantage. Voilà des jeunes qui cèdent au désabusement à l'âge des rêves et des projets de vie. Les études démontrent que la bataille contre le décrochage, pour être gagnée, doit être entreprise tôt et menée localement. Nous interviendrons dès le primaire pour paver la voie à la réussite au secondaire.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec haussera les ressources destinées aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de prévenir plus efficacement le décrochage scolaire. Il appartiendra aux écoles et aux enseignants, en collaboration avec la communauté, de mettre sur pied des initiatives qui répondront aux besoins des jeunes dans chaque milieu.

« LES ÉTUDES DÉMONTRENT QUE LA BATAILLE CONTRE LE DÉCROCHAGE, POUR ÊTRE GAGNÉE, DOIT ÊTRE ENTREPRISE TÔT ET MENÉE LOCALEMENT. NOUS INTERVIENDRONS DÈS LE PRIMAIRE POUR PAVER LA VOIE À LA RÉUSSITE AU SECONDAIRE. »

2

L'ENCADREMENT ET L'AIDE AUX DEVOIRS, C'EST AUSSI L'AIDE AUX FAMILLES

Entre 1994-1995 et 1999-2000, pendant que l'effectif enseignant demeurait stable, le personnel professionnel diminuait de 17 %. Pour le Parti libéral du Québec, l'encadrement et l'accompagnement des élèves sont des priorités. Nous augmenterons de 20 % les effectifs des services complémentaires pour rehausser la qualité de l'ac-

compagnement des élèves. Nous encouragerons également l'implication de bénévoles pour développer les services de mentorat et d'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs est un moyen concret de favoriser la réussite scolaire et de concilier l'horaire des enfants et les besoins des parents.

3

AUGMENTER LE NOMBRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENT

De tous les pays de l'OCDE, le Canada est celui où les enfants passent le moins de temps sur les bancs de l'école chaque semaine. Et de tous les enfants du pays, ce sont les jeunes Québécois qui ont les plus petites semaines de classe. Il faut au moins atteindre la

moyenne canadienne. Un gouvernement du Parti libéral du Québec portera de 23,5 à 25 le nombre hebdomadaire d'heures de classe au niveau primaire. Il rémunérera les enseignants en conséquence.

« DE TOUS LES PAYS DE L'OCDE, LE CANADA EST CELUI OÙ LES ENFANTS PASSENT LE MOINS DE TEMPS SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE CHAQUE SEMAINE. ET DE TOUS LES ENFANTS DU PAYS, CE SONT LES JEUNES QUÉBÉCOIS QUI ONT LES PLUS PETITES SEMAINES DE CLASSE. »

4

MAÎTRISER LE FRANÇAIS ET ENSEIGNER L'ANGLAIS DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

La valorisation du français en tant que langue officielle du Québec est d'une importance fondamentale dans l'affirmation de notre différence et de nos valeurs. En ce sens, la maîtrise du français est un enjeu crucial. Son enseignement doit être au cœur de la vie scolaire et doit transcender les autres apprentissages. Il faut, dès le niveau primaire, inculquer à nos enfants, l'importance de s'exprimer clairement. Il y a un lien direct entre la maîtrise de la langue et la capacité d'intégrer des connaissances. La maîtrise du français est ainsi un facteur de réussite scolaire. Un gouvernement du Parti libéral du Québec fera de l'enseignement du français une priorité dès le niveau primaire.

Par ailleurs, il n'y a pas de contradiction entre la maîtrise du français qui nous constitue en tant que société et l'apprentissage d'une deuxième ou d'une troisième langue qui aideront nos enfants à progresser. Un gouvernement du Parti libéral du Québec introduira, au cours de son premier mandat, l'enseignement de l'anglais langue seconde dès la première année. Nous proposerons aussi l'apprentissage d'une troisième langue au secondaire.

« IL N'Y A PAS DE CONTRADICTION ENTRE LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS QUI NOUS CONSTITUE EN TANT QUE SOCIÉTÉ ET L'APPRENTISSAGE D'UNE DEUXIÈME OU D'UNE TROISIÈME LANGUES QUI AIDERONT NOS ENFANTS À PROGRESSER. »

5

FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS DES PROGRAMMES TECHNIQUES

Au cégep, le nombre moyen d'années d'études pour l'obtention d'un diplôme est de 2,4 au secteur général et de 3,8 au secteur technique. Un gouvernement du Parti libéral du Québec développera des mesures de soutien aux étudiants collégiaux de la filière technique, en plus

des programmes d'aide financière déjà existants, de manière à favoriser leur réussite et ainsi atténuer les pénuries de main-d'œuvre qualifiée enregistrées dans plusieurs secteurs de moyenne technologie.

DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

En 2000-2001, presque 25 % des élèves du secondaire ont obtenu un diplôme de formation professionnelle. C'est le taux le plus élevé jamais observé. C'est cependant loin de la moyenne des pays de l'OCDE où 45 % des élèves du secondaire en sortent avec une qualification professionnelle. L'augmentation du nombre de diplômés de formations professionnelle et technique est un passage obligé vers l'atténuation de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Mais surtout, l'augmentation du nombre et de la disponibilité de ces formations est un moyen concret d'offrir des débouchés aux jeunes.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec, à l'intérieur de son premier mandat, investira dans le développement des programmes professionnels (secondaire) et techniques (cégep). Nous favoriserons aussi la conclusion d'ententes de collaboration entre les écoles et les cégeps et les entreprises afin que soient multipliés les programmes de stage et d'alternance école/travail. Cela, pour faciliter la transition entre l'école et le marché du travail et pour concrétiser l'effort académique.

« L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EST UN PASSAGE OBLIGÉ VERS L'ATTÉNUATION DE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE. MAIS SURTOUT, L'AUGMENTATION DU NOMBRE ET DE LA DISPONIBILITÉ DE CES FORMATIONS EST UN MOYEN CONCRET D'OFFRIR DES DÉBOUCHÉS AUX JEUNES. »

PRODUIRE UN BULLETIN DES ÉCOLES ET CRÉER UN ORDRE PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS

Nous mettrons en place une évaluation des écoles afin de diriger les ressources vers les milieux qui en ont le plus besoin. Cet outil permettra aux parents, aux enseignants et à tous les intervenants du monde scolaire de bien saisir les forces et les faiblesses de chacune de leurs institutions locales et de travailler conjointement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Aussi, nous estimons qu'il est nécessaire de reconnaître le rôle central que jouent les enseignants dans la société québécoise. Nous croyons que l'excellence doit être reconnue, saluée et promue. À ces fins, un gouvernement du Parti libéral du Québec créera un ordre professionnel des enseignants qui, notamment, validera les compétences de ceux-ci et s'assurera que l'enseignement dispensé à tous les niveaux soit de qualité supérieure.

**UNE ÉCOLE RÉINVENTÉE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE,
C'EST UNE ÉCOLE STIMULANTE, ENRACINÉE DANS
SON MILIEU, OÙ CHAQUE PROFESSEUR A LES RESSOURCES
POUR GUIDER CHAQUE ÉLÈVE VERS LA CONNAISSANCE
ET L'ACCOMPLISSEMENT.**

8

AUGMENTER LE FINANCEMENT DES CÉGEPS EN RÉGION

La baisse de l'effectif scolaire, particulièrement des cégeps en région, met en péril l'existence de certains programmes et ainsi, le mandat de ces institutions. En effet, les cégeps jouent un rôle déterminant dans le développement régional par des activités de formation de la main-d'œuvre, de recherche appliquée et d'aide technique aux entreprises. Un gouvernement du Parti libéral du Québec assurera, aux cégeps en région, les

ressources financières pour offrir des services de formation correspondant aux besoins socio-économiques du milieu. Également, nous encouragerons la spécialisation de certains cégeps dans certains domaines techniques afin de contrer la baisse de clientèle anticipée et de créer des centres d'excellence régionaux. Les cégeps en région pourront ainsi contribuer plus activement au développement de leur région.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC ASSURERA AUX CÉGEPS EN RÉGION LES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR OFFRIR DES SERVICES DE FORMATION CORRESPONDANT AUX BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU MILIEU. »

9

AUGMENTER LES BUDGETS ET LE NOMBRE DE PROFESSEURS RÉGULIERS DANS NOS UNIVERSITÉS

La proportion de jeunes Québécois atteignant le niveau universitaire a progressé entre 1992 et 2001. Mais parallèlement, le nombre d'étudiants obtenant un diplôme universitaire a diminué. Nous y voyons l'impact des compressions budgétaires effectuées dans le réseau universitaire.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec maintiendra le gel des frais de scolarité et, dès la première année de son premier mandat, mettra sur pied une commission parlementaire sur la question du financement, de l'accessibilité et de la qualité de l'enseignement post-secondaire.

Parallèlement, nous augmenterons les budgets des universités afin qu'elles puissent notamment, et selon leurs besoins propres, embaucher davantage de professeurs réguliers ou améliorer leurs équipements.

D'autre part, comme il en est pour les cégeps, les universités en région seront encouragées à développer des programmes particuliers et à tisser des liens avec tous les acteurs de la communauté afin de contribuer le plus activement possible au développement de leur région.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC MAINTIENDRA LE GEL DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET, DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE SON PREMIER MANDAT, METTRA SUR PIED UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA QUESTION DU FINANCEMENT, DE L'ACCESSIBILITÉ ET DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE. »

PROSPERER ET PROGRESSER

Augmenter le niveau de vie des Québécois et réduire les impôts

« Le Québec devrait se situer dans le peloton de tête des provinces et États nord-américains les plus prospères. Géographiquement, il est admirablement situé, à la porte d'entrée des immenses marchés de l'Ontario et du nord-est des États-Unis, qui rassemblent 100 millions de personnes. Il est gorgé de richesses naturelles. Son peuple est particulièrement ingénieux et vaillant. Culturellement, il constitue un pont entre l'Amérique et l'Europe. Dans le contexte de la mondialisation, le

Québec est une société d'avenir. Il n'est pas acceptable que le niveau de vie des Québécois les place au 52e rang parmi les 60 États et provinces du nord du continent. Il faut faire un virage. L'État, qui jusqu'ici a occupé l'avant-scène de la vie économique, doit se recentrer. Il doit investir dans les citoyens qui feront notre succès collectif plutôt que de se substituer à l'entreprise. Vivement que le génie et l'entrepreneurship des Québécois s'expriment librement! »

« IL N'EST PAS ACCEPTABLE QUE LE NIVEAU DE VIE DES QUÉBÉCOIS LES PLACE AU 52^e RANG PARMIS LES 60 ÉTATS ET PROVINCES DU NORD DU CONTINENT. »

Par rapport à ses voisins et à ses partenaires commerciaux, le Québec se distingue par la taille de son État. Le prix à payer est très élevé. Nous sommes les plus taxés du continent : notre niveau de vie en souffre, la compétitivité de nos entreprises aussi. En bout de ligne, nous sommes moins prospères que nos voisins. Les ressources manquent pour des services essentiels comme la santé et l'éducation et pour des investissements stratégiques comme le soutien à la recherche et au développement ou l'essor de réseaux de communication. Pendant ce temps, les infrastructures traditionnelles tels les routes et les aqueducs se détériorent.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec fera en sorte que les entreprises puissent faire ce qu'elles font mieux que l'État : créer des emplois et générer de la richesse. Parallèlement, nous prendrons nos responsabilités : nous réinvestirons dans les personnes pour améliorer leurs compétences, nous assurerons une juste répartition de la richesse, nous réduirons le fardeau fiscal des familles et des particuliers, nous valoriserons le travail, nous favoriserons l'innovation et nous multiplierons les partenariats public-privé.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC FERA EN SORTE QUE LES ENTREPRISES PUISSENT FAIRE CE QU'ELLES FONT MIEUX QUE L'ÉTAT : CRÉER DES EMPLOIS ET GÉNÉRER DE LA RICHESSE. PARALLÈLEMENT, NOUS PRENDRONS NOS RESPONSABILITÉS : NOUS RÉINVESTIRONS DANS LES PERSONNES. »

- NOUS VISIONS À :**
- **RAMENER LE FARDEAU FISCAL DES QUÉBÉCOIS AU NIVEAU DE LA MOYENNE CANADIENNE EN 5 ANS ;**
 - **HISSER LE QUÉBEC DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DES 60 ÉTATS ET PROVINCES DU NORD DU CONTINENT OÙ LE NIVEAU DE VIE EST LE PLUS ÉLEVÉ D'ICI 10 ANS ;**
 - **RÉCOMPENSER L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET VALORISER L'EFFORT.**

NEUF PRIORITES D'ACTION

RÉDUIRE VOS IMPÔTS DE 27 % EN CINQ ANS

Les familles québécoises et la classe moyenne paient trop d'impôt. Un gouvernement du Parti libéral du Québec enclenchera, dès le dépôt de son premier budget, un plan de réduction de l'impôt des particuliers d'un milliard de dollars par année pendant cinq ans. Ce plan augmentera le niveau de vie des Québécois et sera réalisé dans le respect du déficit zéro.

Nous réduirons les taux d'imposition de tous les Québécois et introduirons certaines mesures favorables aux salariés à faible revenu et à la classe moyenne

comme une déduction fiscale de 1 000 \$ par année afin de reconnaître les dépenses associées à un emploi, tels les frais de transport et d'habillement.

Cinq ans après l'élection d'un gouvernement du Parti libéral du Québec, les contribuables québécois paieront en moyenne 27 % moins d'impôt. Les Québécois ne seront plus les citoyens les plus taxés d'Amérique du Nord. Leur fardeau fiscal sera égal ou inférieur à la moyenne canadienne.

« CINQ ANS APRÈS L'ÉLECTION D'UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, VOUS PAIEREZ EN MOYENNE 27 % MOINS D'IMPÔT. »

VALORISER LE TRAVAIL ET RÉINVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

Dans le contexte québécois où le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée posent un défi à la croissance, il est impératif de parvenir à associer le plus grand nombre de personnes possible à l'activité économique. Or, les programmes actuels destinés aux prestataires de l'aide sociale et aux travailleurs à faible revenu ne permettent pas de briser l'exclusion économique. Les résultats sont médiocres et souvent, la fiscalité des particuliers vient saper les premiers gains enregistrés. Nous procéderons à une révision majeure des programmes de soutien aux faibles revenus.

Nous intégrerons toutes les mesures d'incitation au travail au sein d'un seul programme fondé sur la participation au marché du travail. Nous augmenterons les gains

associés au passage vers le travail en laissant plus d'argent dans les poches de celles et ceux qui désirent participer à la croissance. En cinq ans, un gouvernement du parti libéral du Québec investira 390 millions \$ dans ces mesures, une somme presque 10 fois supérieure à l'investissement actuel dans le programme APPORT.

Par ailleurs, un gouvernement du Parti libéral du Québec améliorera les programmes de formation de la main-d'œuvre. Actuellement, ces programmes sont à ce point compliqués qu'ils engloutissent, aux fins de leur propre fonctionnement, le quart des sommes qui leur sont destinées. Nous procéderons à une consolidation des programmes et viserons à ce que l'argent se rende plus directement aux personnes en formation.

« NOUS AUGMENTERONS LES GAINS ASSOCIÉS AU PASSAGE VERS LE TRAVAIL EN LAISSANT DE L'ARGENT DANS LES POCHEs DE CELLES ET CEUX QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA CROISSANCE. »

3

SIMPLIFIER LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

La fiscalité des entreprises est un enchevêtrement de programmes d'aide, de subventions et de crédits d'impôt. Il en résulte un fouillis administratif et des iniquités. Ces programmes favorisent-ils l'investissement privé au Québec? Non. Le Québec ne reçoit que 17,7 % des investissements effectués par les entreprises au Canada.

Dès la première année de son premier mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec révisera tous les

programmes d'aide et de crédits d'impôt et éliminera ceux qui sont inefficaces. Nous réduirons d'autant les taxes qui nuisent directement à l'investissement et à la création d'emplois. Cette révision rendra la fiscalité des entreprises plus simple et plus équitable. Les PME seront les premières à bénéficier d'un allègement fiscal. D'autre part, nous continuerons de soutenir les secteurs où une intervention de l'État est utile et nécessaire, notamment en matière d'innovation.

« DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE SON PREMIER MANDAT, UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC RÉVISERA TOUS LES PROGRAMMES D'AIDE ET DE CRÉDITS D'IMPÔT ET ÉLIMINERA CEUX QUI SONT INEFFICACES. NOUS RÉDUIRONS D'AUTANT LES TAXES QUI NUISENT DIRECTEMENT À L'INVESTISSEMENT ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS. »

4

ALLÉGER LA RÉGLEMENTATION

La réglementation québécoise c'est : 450 lois, 2 500 règlements et 2 millions de permis, licences et autorisations diverses émises par année. Les dirigeants des PME consacrent 10 % à 15 % de leur temps à la paperasse administrative.

La lourdeur et la vétusté de la réglementation québécoise ne servent ni l'intérêt public ni l'intérêt des entreprises. Un gouvernement du Parti libéral du Québec adoptera et mettra en œuvre un programme d'allègement de la réglementation économique et fiscale. Toute nouvelle réglementation sera obligatoirement revue au bout de cinq ans.

Par ailleurs, nous entreprendrons une révision globale

des lois québécoises du travail afin de refléter la réalité concurrentielle des entreprises et les aspirations des travailleurs. Une telle révision des lois rendra le marché du travail plus flexible pour la création d'emplois tout en accordant une protection adéquate aux travailleurs. Notamment :

- L'article 45 du Code du travail sera assoupli de façon à faciliter le recours à la sous-traitance. En contrepartie, les lois du travail seront resserrées;
- Le droit des travailleurs, des syndicats et des employeurs de faire appel devant le tribunal du travail sera restauré.

« LA RÉGLEMENTATION EST UN OUTIL ESSENTIEL POUR PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. POUR QUE L'INTÉRÊT DU PUBLIC SOIT BIEN SERVI, IL EST TOUTEFOIS INDISPENSABLE DE LA RÉÉVALUER PÉRIODIQUEMENT ET DE L'ADAPTER AU CHANGEMENT. »

RAPPORT DE L'OCDE SUR LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION, 1997

5 LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ : UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Un gouvernement du Parti libéral du Québec fera des partenariats public-privé un levier de développement. Pour ce faire, il adoptera une politique cadre déterminant les paramètres de ces collaborations qui pourront aller de la gestion d'infrastructures à la dispensation

directe de services aux citoyens. L'amélioration des services, la réduction des coûts et l'imputabilité des partenaires seront les principes de base de cette politique qui sera adoptée dans la première année d'un premier mandat.

6 FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UN PRINCIPE FONDAMENTAL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique du Québec doit se faire avec un souci élevé de la protection de l'environnement. Un gouvernement du Parti libéral du Québec fera du développement durable et de la sauvegarde de l'environnement des principes fondamentaux de son interven-

tion économique. Un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra en place un plan vert, un véritable plan de développement durable pour l'ensemble du Québec.

**UNE FAÇON RÉINVENTÉE DE PROSPÉRER,
CE SONT DES QUÉBÉCOIS QUI RESPIRENT,
DES ENTREPRISES QUI INNOVENT ET UNE
SOCIÉTÉ QUI MISE SUR LES CITOYENS.**

7

DOTER LE QUÉBEC D'UNE CULTURE DE L'INNOVATION

La mondialisation et le développement de l'économie du savoir ont fait de l'innovation une des conditions nécessaires à la croissance économique et à la progression de notre niveau de vie. Actuellement, le Québec ne figure pas parmi les 90 régions les plus innovatrices au monde. Seules l'Ontario, au 48^e rang, et la Colombie-Britannique au 58^e rang, figurent dans ce classement.

Nous devons prendre résolument le virage de l'innovation. Un gouvernement du Parti libéral du Québec amènera le Québec à se doter d'une culture de l'innovation. Au cours de la première année de son premier mandat,

il entend mobiliser le secteur privé, la PME innovante, particulièrement celle située en région, le milieu universitaire et collégial, les centres de recherche et les centres de transfert pour définir une vision commune de l'innovation. Nous viserons notamment à augmenter le bassin d'ingénieurs, de techniciens, de scientifiques et à mieux soutenir la recherche fondamentale, particulièrement la recherche interdisciplinaire. Au terme du premier mandat, l'effort québécois en recherche et développement aura été porté de 2,4 % à 3 % du PIB. Cela nous placera à l'avant-garde mondiale en matière d'investissements en R & D.

« AU TERME DU PREMIER MANDAT, L'EFFORT QUÉBÉCOIS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AURA ÉTÉ PORTÉ À 3 % DU PIB. CELA NOUS PLACERA À L'AVANT-GARDE MONDIALE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS EN R & D. »

8

PROMOUVOIR LA DIFFUSION DES ARTS ET DES PRODUITS CULTURELS

Les créateurs québécois sont partie prenante aux défis de la mondialisation et la culture québécoise est partie prenante à notre essor économique. L'épanouissement de notre culture passe par un soutien à sa diffusion et à son exportation. Un gouvernement du Parti libéral du Québec accompagnera les créateurs et les producteurs

culturels dans leur marche vers le succès et la reconnaissance. Notamment, nous étendrons à d'autres délégations du Québec le concept de Centre d'affaires culturelles mis en place à la Délégation générale du Québec à Paris.

9

RENFORCER LA SURVEILLANCE DES ENTREPRISES

Les nombreux scandales qui ont éclaboussé le monde des affaires depuis un an ont mis à jour l'importance, pour l'ensemble de la société, d'un milieu des affaires transparent, honnête et respectueux des investisseurs et des communautés. Il faut resserrer la surveillance des entreprises.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec renforcera les pouvoirs de la Commission des valeurs mobilières du Québec et de l'organisme de surveillance qui lui succédera, pour tout ce qui a trait à la divulgation, par les entreprises, de l'information pertinente pour l'investisseur. Les sanctions, en cas de manœuvres frauduleuses, seront aussi plus sévères.

¹ World Knowledge Competitive Index, étude réalisée par le centre de recherche Robert Higgins Associates de Grande-Bretagne.

La famille au cœur de nos priorités

Un gouvernement au service de ses citoyens, c'est aussi un gouvernement au service de chaque personne de chaque famille : enfant, adolescent, parent, aîné.

Le Québec a changé. Le marché du travail a changé. La famille a changé : participation des deux parents au marché du travail, familles monoparentales, hébergement d'un parent âgé en perte d'autonomie... Notre société fait porter un poids important sur les familles; un poids financier, avec une fiscalité mal adaptée et un poids social par la difficulté de concilier la vie familiale et la vie professionnelle.

Le gouvernement doit s'adapter. Un gouvernement du Parti libéral du Québec placera le bien-être des familles au cœur de ses priorités.

DES MOYENS FINANCIERS POUR LA FAMILLE

La réduction de l'impôt des particuliers permettra aux familles de souffler. Tous les contribuables bénéficieront de l'allègement fiscal. Mais en plus, des mesures spécifiques permettront de répondre à des situations particulières.

- La révision de la fiscalité et la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers privilégieront les familles à faible et moyen revenus avec enfants à charge. L'effort social supplémentaire des familles monoparentales sera reconnu.
- Nous procéderons à une révision majeure des programmes de soutien aux travailleurs à faible revenu parmi lesquels se retrouvent beaucoup de mères monoparentales.
- Nous réviserons les programmes de formation et d'aide à l'emploi de manière à favoriser le retour sur le marché du travail et la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

RECONNAÎTRE LA VALEUR SOCIALE DE L'AIDE AUX MEMBRES DE LA FAMILLE

L'aide que des parents apportent aux membres de leur famille atteints d'une déficience physique ou mentale a une valeur inestimable pour la société québécoise. Parfois il s'agit d'un enfant atteint de dysphasie. Dans d'autre cas, c'est un parent âgé en perte d'autonomie. Nous reconnâtrons la valeur sociale des gestes que posent quotidiennement des parents pour venir en aide à des membres de leur famille et nous adapterons la fiscalité québécoise pour les soutenir financièrement.

- Le crédit d'impôt remboursable pour l'hébergement d'un parent en perte d'autonomie sera augmenté.
- Des réinvestissements majeurs seront faits dans les soins à domicile afin, notamment, de mieux appuyer les aidants naturels.
- Une déduction fiscale sera accordée à ceux qui font l'acquisition d'une maison intergénérationnelle.
- Les crédits fiscaux remboursables aux parents d'enfants atteints d'une déficience seront majorés.

DES PLACES EN GARDERIES

Pour concilier la vie familiale et la vie professionnelle, il est essentiel d'offrir aux parents un nombre suffisant de places en garderies. Un gouvernement du Parti libéral du Québec maintiendra le système des services de garde à 5 dollars par jour mais considérera une partie de la subvention gouvernementale comme un avantage imposable pour les familles mieux nanties. Nous adopterons un échéancier de développement de nouvelles places et nous assurerons la participation des garderies en milieu familial. Elles sont la préférence de plusieurs parents. Afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins des parents en attente, nous préconiserons un recours accru aux garderies privées dans le développement de nouvelles places.

DES JEUNES MIEUX ENCADRÉS

L'éducation des enfants est prioritaire pour les parents. Cependant, concilier la vie professionnelle et l'encadrement des enfants dans leur apprentissage est parfois difficile. L'école peut faire davantage pour s'adapter à la réalité familiale. Nous augmenterons de 20 % les effectifs des services complémentaires pour rehausser la qualité de l'accompagnement des élèves. Nous encouragerons également l'implication de bénévoles pour développer les services de mentorat et d'aide

aux devoirs. L'aide aux devoirs est un moyen concret de favoriser la réussite scolaire et de concilier l'horaire des enfants et les besoins des parents.

Nous mènerons une lutte sans merci contre le décrochage scolaire dès le niveau primaire. Il appartiendra aux écoles et aux enseignants, en collaboration avec la communauté, de mettre sur pied des initiatives qui répondront aux besoins des jeunes de chaque milieu.

**« UN QUÉBEC RÉINVENTÉ, C'EST UN QUÉBEC
QUI S'INVESTIT DANS L'AVENIR DE SES ENFANTS,
QUI HONORE L'ACCOMPLISSEMENT DE SES
AÎNÉS, QUI ACCOMPAGNE LES PARENTS.
C'EST UN QUÉBEC QUI CROIT EN LA FAMILLE ».**

DES POUVOIRS AUX CITOYENS DES RÉGIONS

Donner plus de pouvoir aux citoyens des régions.
Vous serez les maîtres d'œuvre de votre avenir.

« Les régions du Québec sortent grandes perdantes des huit années du gouvernement du Parti Québécois. Les structures se sont ajoutées et les solutions mur à mur se sont multipliées, indépendamment des besoins, de la volonté et des projets des citoyens. Ce vieux paternalisme n'a pas donné les résultats escomptés. Il est temps que l'on reconnaisse les différences, la personnalité de

chaque région et les aspirations des communautés locales. C'est assez de passer par-dessus la tête des citoyens pour imposer des solutions qui ne marchent pas. Nous voulons que les citoyens des régions aient un véritable pouvoir de décision sur leur développement, que la communauté soit le maître d'œuvre de son destin plutôt que le spectateur des décisions gouvernementales. »

« NOUS VOULONS QUE LES CITOYENS DES RÉGIONS AIENT UN VÉRITABLE POUVOIR DE DÉCISION SUR LEUR DÉVELOPPEMENT, QUE LA COMMUNAUTÉ SOIT LE MAÎTRE D'ŒUVRE DE SON DESTIN PLUTÔT QUE LE SPECTATEUR DES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES. »

L'écart entre le taux de chômage en région et le taux de chômage moyen au Québec s'est accru dans la majorité des régions non urbaines du Québec. Au cours des dernières années, ce sont essentiellement les centres urbains qui ont bénéficié de la bonne tenue de l'économie. Plusieurs régions ont reculé.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra fin à cette tutelle par laquelle les citoyens, les élus et les organismes locaux jouent tout au plus un rôle de figurant dans les décisions qui concernent l'avenir de leur communauté. Nous ne dicterons pas ce qu'il convient de faire. Les communautés le détermineront. Nous leur donnerons ce dont elles ont besoin pour prendre leur avenir en main. Nous accompagnerons les leaders et les

élus régionaux. Nous n'imposerons pas des solutions et des structures. De Rouyn-Noranda à Percé, nous reconnaitrons les particularités régionales.

Pour se développer, pour attirer des investisseurs et des entreprises, les régions doivent compter sur des services de base accessibles et de qualité en matière de santé, d'éducation, de soutien à la famille, de transport et de communication. Elles doivent aussi compter sur des infrastructures de transport et de communication qui leur permettront de s'intégrer dans l'économie nord-américaine et de participer pleinement à l'enrichissement collectif. Un gouvernement du Parti libéral du Québec reconnaitra ces impératifs et renforcera les services et les infrastructures en région.

« POUR SE DÉVELOPPER, POUR ATTIRER DES INVESTISSEMENTS ET DES ENTREPRISES, LES RÉGIONS DOIVENT COMPTER SUR DES SERVICES DE BASE ACCESSIBLES ET DE QUALITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ, D'ÉDUCATION, DE SOUTIEN À LA FAMILLE, DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION. UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC RECONNAÎTRA CES IMPÉRATIFS ET RENFORCERA LES SERVICES ET LES INFRASTRUCTURES EN RÉGION. »

- NOUS VISIONS À :**
- **ACCROÎTRE L'AUTONOMIE DES CITOYENS DES RÉGIONS ;**
 - **RECONNAÎTRE LES PARTICULARITÉS RÉGIONALES ;**
 - **DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES PUBLICS AFIN D'ACCROÎTRE L'ATTRAIT DES RÉGIONS.**

SEPT PRIORITES D'ACTION

DE VRAIS POUVOIRS AUX CITOYENS DES RÉGIONS

Sous un gouvernement du Parti libéral du Québec, les citoyens de toutes les régions auront un véritable pouvoir de décision de manière à orienter leur propre développement et à faire les choix qui correspondent le mieux à leurs besoins. Les élus locaux seront respectés, et leurs commettants ne seront pas des citoyens de seconde zone. Nous n'imposerons pas de solution. Nous n'imposerons pas de structure. Dès notre élection, nous

engagerons des discussions avec les élus locaux (municipalité et MRC) afin de leur déléguer les responsabilités qu'ils désirent exercer et les ressources qui les accompagnent. Dans ces cas, les élus locaux deviendront imputables de l'utilisation des fonds publics et le gouvernement se retirera. Cette délégation devra répondre aux critères suivants : amélioration des services aux citoyens, transparence et réduction des structures.

« DÈS NOTRE ÉLECTION, NOUS ENGAGERONS DES DISCUSSIONS AVEC LES ÉLUS LOCAUX (MUNICIPALITÉ ET MRC) AFIN DE LEUR DÉLÉGUER LES RESPONSABILITÉS QU'ILS DÉSIRENT EXERCER ET LES RESSOURCES QUI LES ACCOMPAGNENT. »

DONNER ACCÈS À DES SOINS DE SANTÉ

Un gouvernement du Parti libéral du Québec maintiendra ou améliorera, là où il le faut, l'accessibilité et la qualité des services de santé dans toutes les régions du Québec. Pour cela, nous favoriserons une formation mieux adaptée à la pratique en région. Nous encouragerons les médecins résidents et les infirmières finissantes à effectuer des stages de formation en région. Nous ferons des régions les premières bénéficiaires du

recrutement de professionnels de la santé formés à l'étranger. Ainsi, des plans d'effectifs pour tous les professionnels de la santé deviendront pleinement opérationnels. Jusqu'à ce que les services requis soient offerts en région, une compensation équitable, correspondant au coût moyen de transport et d'hébergement, sera offerte aux citoyens qui doivent être soignés à l'extérieur.

« NOUS FAVORISERONS UNE FORMATION MIEUX ADAPTÉE À LA PRATIQUE EN RÉGION. NOUS ENCOURAGERONS LES MÉDECINS RÉSIDENTS ET LES INFIRMIÈRES FINISSANTES À EFFECTUER DES STAGES DE FORMATION EN RÉGION. NOUS FERONS DES RÉGIONS LES PREMIÈRES BÉNÉFICIAIRES DU RECRUTEMENT DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ FORMÉS À L'ÉTRANGER. »

3

AUGMENTER LES BUDGETS DES CÉGEPS ET DES UNIVERSITÉS EN RÉGION ET RECONNAÎTRE LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS LA VITALITÉ DES MILIEUX RURAUX

La réalité démographique de certaines régions confronte celles-ci à des difficultés criantes en ce qui a trait au maintien des écoles de village. C'est souvent dans ces milieux que s'amorce le premier exode. Un gouvernement du Parti libéral du Québec soutiendra les dernières écoles de village. De plus, dans les régions, les cégeps et les universités jouent un rôle fondamental. Nous le

reconnâtrons en augmentant leurs budgets de fonctionnement. Nous les maintiendrons vivants et dynamiques. Nous les aiderons à faire face aux baisses de clientèle. Nous évaluerons la distribution des programmes afin de constituer des centres d'excellence régionaux et de favoriser la diversification de l'économie et l'occupation du territoire.

4

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES POUR RENFORCER L'ÉCONOMIE DES RÉGIONS.

La qualité des infrastructures de transport participe directement au développement économique des régions. Un gouvernement du Parti libéral du Québec placera dans ses priorités, l'amélioration et l'intégration des infrastructures et services de transport (routier, aérien, maritime, ferroviaire) dans les régions. Nous aurons

recours aux partenariats public-privé là où c'est applicable. Également, afin d'appuyer de façon structurante la croissance de l'emploi en région et aux fins de la diversification économique, nous favoriserons, dans les politiques gouvernementales, la deuxième et la troisième transformation.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC PLACERA DANS SES PRIORITÉS L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORT (ROUTIER, AÉRIEN, MARITIME ET FERROVIAIRE) DANS LES RÉGIONS. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR LE RETOUR EN RÉGION

Un gouvernement du Parti libéral du Québec travaillera de concert avec les citoyens des régions au développement d'incitatifs fiscaux favorisant l'occupation du territoire. Une enveloppe de 200 millions de dollars, financée à même la réduction générale des impôts des particuliers, sera spécifiquement consacrée à l'élaboration de ces mesures fiscales. Ces incitatifs correspondront aux problématiques propres à chaque région. Ils

pourront favoriser autant le retour des jeunes partis étudier dans les centres urbains que l'installation de nouvelles familles en région. Les incitatifs fiscaux pourront, par exemple, prendre la forme de crédits d'impôt pour résidents de régions éloignées, de crédits d'impôt sur le versement d'intérêts hypothécaires, ou de déductions liées à un emploi.

« UNE ENVELOPPE DE 200 MILLIONS \$, FINANCÉE À MÊME LA RÉDUCTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS, SERA SPÉCIFIQUEMENT CONSACRÉE À L'ÉLABORATION DE CES MESURES FISCALES. CES INCITATIFS CORRESPONDONT AUX PROBLÉMATIQUES PROPRES À CHAQUE RÉGION. »

DONNER AUX RÉGIONS UNE JUSTE REDEVANCE SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Il est équitable que les régions tirent un bénéfice réel, outrepassant les seuls emplois, des ressources naturelles qui sont puisées sur leur territoire et dont la gestion procure des milliers d'emplois ainsi que des millions de dollars de revenus à l'État. Un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra en place une politique

équitable de partage des redevances sur les ressources naturelles, qu'il s'agisse d'énergie, de produits miniers, de produits forestiers, ou de services tels les ZEC et les pourvoires. Nous donnerons également aux régions le pouvoir de décider de l'utilisation des sommes ainsi perçues.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC METTRA EN PLACE UNE POLITIQUE ÉQUITABLE DE PARTAGE DES REDEVANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES. »

7

BRANCHER LES RÉGIONS

Dans cette ère nouvelle, l'accès à une connexion Internet haute vitesse est aussi essentiel que l'électricité ou le téléphone. C'est encore plus vrai en région. Un gouvernement du Parti libéral du Québec donnera cet accès à toutes les régions du Québec au terme de son premier mandat. Ce canal servira autant à l'administra-

tion de services gouvernementaux en ligne qu'à l'intégration des régions dans l'économie du savoir. L'égalité dans l'accès aux technologies doit devenir un principe de base du développement de la société québécoise. Ce sera une valeur fondamentale de notre administration.

« CE CANAL SERVIRA AUTANT À L'ADMINISTRATION DE SERVICES GOUVERNEMENTAUX EN LIGNE QU'À L'INTÉGRATION DES RÉGIONS DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR. »

**UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL RÉINVENTÉ,
CE SONT DES RÉGIONS DYNAMIQUES QUI
RENOUENT AVEC LA PROSPÉRITÉ; CE SONT
DES CITOYENS FIERS QUI REPRENENT EN MAIN
LEUR AVENIR; C'EST UN GOUVERNEMENT QUI
RECONNAÎT LES PARTICULARITÉS RÉGIONALES
ET FAVORISE L'AUTONOMIE.**

LE CITOYEN D'ABORD

Réinventer le rôle de l'État pour qu'il vous offre de meilleurs services et pour qu'il soit moins coûteux

« L'État, qui nous a jadis permis de faire un grand bond en avant, est en train de nous ralentir. Il faut actualiser sa mission. Nous pouvons le faire. Dans le contexte du Québec, l'État a un rôle important à jouer. Nous sommes d'accord. Mais l'organisation de notre État, ce qu'on appelle le « modèle québécois », doit être actualisée. Ce n'est pas une statue de cire, protégée par des cordons de velours. Le modèle québécois doit être vivant et dynamique, à l'image de la société québécoise. Or, il y a un décalage entre ce que sont les Québécois, dynamiques et imaginatifs, et ce qu'est leur État : lourd, tentaculaire, coûteux. Notre État n'est pas adapté à la

réalité du siècle nouveau, à ses défis, à ses citoyens. Il faut le réorganiser, le recentrer, l'orienter vers la qualité des services aux citoyens pour qu'il permette aux Québécois de prendre toute leur place dans une société mondialisée. La réussite du gouvernement de demain se mesurera à celle de ses citoyens et non pas au nombre de ses sociétés d'État. Le XXe siècle a été celui de l'essor des sociétés et des gouvernements; le XXIe sera celui de l'épanouissement des personnes. Il faut faire de notre État d'hier un gouvernement d'aujourd'hui. C'est ce virage que je veux faire. C'est ça, réinventer l'État. »

« DANS LE CONTEXTE DU QUÉBEC, L'ÉTAT A UN RÔLE IMPORTANT À JOUER. NOUS SOMMES D'ACCORD. MAIS L'ORGANISATION DE NOTRE ÉTAT, CE QU'ON APPELLE LE « MODÈLE QUÉBÉCOIS », DOIT ÊTRE ACTUALISÉE. CE N'EST PAS UNE STATUE DE CIRE, PROTÉGÉE PAR DES CORDONS DE VELOURS. LE MODÈLE QUÉBÉCOIS DOIT ÊTRE VIVANT ET DYNAMIQUE, À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE. »

- NOUS VISIONS UN ÉTAT :**
- **CENTRÉ SUR LES SERVICES AU CITOYEN ;**
 - **PLUS EFFICACE ;**
 - **PLUS TRANSPARENT ;**
 - **MOINS COÛTEUX.**

Le Québec vit aujourd'hui à l'heure de la mondialisation; il est partie prenante à l'un des plus grands marchés libéralisés au monde. Sa réalité économique est celle de la concurrence. L'État québécois est l'un des plus lourds de l'OCDE et l'un des plus centralisés. Son fonctionnement absorbe presque 20 % du PIB. Ensemble, les gouvernements québécois et municipaux coûtent 37 % plus cher qu'en Ontario, 28 % plus cher que dans le reste du Canada. Les Québécois sont les plus taxés du continent. Ils supportent une dette publique parmi les plus élevées d'Amérique du Nord et ils n'ont pas pour autant de meilleurs services.

D'ici dix ans, presque 40 % des employés de la fonction publique auront quitté pour la retraite. Le renouvelle-

ment de la fonction publique nous fournit une occasion exceptionnelle de redéfinir le fonctionnement de l'État et de le mettre au diapason de la mondialisation. Ce n'est pas qu'un projet politique. C'est une nécessité. Graduellement, la proportion de Québécois qui a besoin de services gouvernementaux s'accroît, tandis que la proportion de Québécois en mesure de les donner diminue. Nous allons orienter le fonctionnement de l'État vers les services aux citoyens. Nous allons privilégier la santé et l'éducation : deux grandes responsabilités de l'État. Nous allons faire ce virage en partenariat avec les employés de la fonction publique. Ils seront nos alliés. Ce sera pour eux le défi le plus emballant des 40 dernières années.

« CE N'EST PAS QU'UN PROJET POLITIQUE. C'EST UNE NÉCESSITÉ. GRADUELLEMENT, LA PROPORTION DE QUÉBÉCOIS QUI A BESOIN DE SERVICES GOUVERNEMENTAUX S'ACCROÎT, TANDIS QUE LA PROPORTION DE QUÉBÉCOIS EN MESURE DE LES DONNER DIMINUE. »

SIX PRIORITÉS D'ACTION

1 RÉDUIRE LE NOMBRE DE MINISTÈRES, D'ORGANISMES ET DE SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Traditionnellement, l'État québécois a joué un rôle important dans notre société. Mais au cours des dernières années, on est passé d'un État présent à un État tentaculaire et obèse. En décembre 2001, dans son dernier rapport, le Vérificateur général répertoriait 275 organismes qui relèvent directement du gouvernement du Québec. Ce sont des sociétés publiques, parapubliques et des entreprises d'État. En 1995-1996, le Vérificateur général en avait répertorié 215 : 60 organismes publics de plus en 5 ans. En moyenne, une nouvelle structure gouvernementale par mois.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec reverra le

rôle et le mandat de tous les ministères, organismes gouvernementaux et les sociétés d'État afin d'en réduire le nombre. Dans ce processus, les dépenses gouvernementales, à l'exception de celles destinées à la santé et à l'éducation, seront gelées pendant cinq ans. Compte tenu de l'inflation, ce gel se traduira par une réduction réelle de plus de 10 %. Ces coupures toucheront les structures et non les services à la population.

Cette révision se fera dans le respect des valeurs des Québécois. Elle visera l'amélioration des services aux citoyens et le recentrage de l'État sur ses missions : santé, savoir, prospérité, sécurité.

«UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC REVERRA LE RÔLE ET LE MANDAT DE TOUS LES MINISTÈRES, ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT AFIN D'EN RÉDUIRE LE NOMBRE.»

2 MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE, ÉLIMINER LE GASPILLAGE

Un gouvernement du Parti libéral du Québec maintiendra le déficit zéro et introduira, dès son premier budget, un plan de réduction du taux de l'endettement public. Nous

effectuerons aussi une révision des postes de dépenses afin de contrer le gaspillage et les dépenses inutiles.

3

METTRE LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES CITOYENS

Réinventer le Québec, c'est ramener le gouvernement du Québec dans le même siècle que ses citoyens. C'est recourir aux moyens technologiques pour servir plus rapidement, servir mieux, servir à moindre coût. Un gouvernement du Parti libéral du Québec associera la fonction publique québécoise à la mise en place du premier gouvernement en ligne, accessible en tout temps, de partout.

La mise en place du gouvernement en ligne sera le projet le plus emballant confié aux employés de l'État depuis la Révolution tranquille. Nous capitaliserons sur le renouvellement de la fonction publique québécoise pour marier l'expertise de la jeunesse et l'expérience des employés en place dans l'émergence d'un gouvernement du siècle nouveau.

«UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC ASSOCIERA LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE À LA MISE EN PLACE DU PREMIER GOUVERNEMENT EN LIGNE, ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS, DE PARTOUT. »

Un projet majeur pour un État québécois au service des citoyens

LE GOUVERNEMENT EN LIGNE

Le gouvernement du Québec a pris part à la révolution Internet en mettant en ligne une immense quantité d'informations. C'est un premier pas : la bibliothèque. Le deuxième sera l'élaboration d'un guichet unique de services gouvernementaux en ligne. C'est celui que nous ferons. Nous créerons un réseau intégré de services aux citoyens. Ce sera le gouvernement en ligne. Accessible en tout temps, de partout au Québec, par connexion Internet rapide et par téléphone. La qualité des services s'en trouvera améliorée. Les retombées économiques seront importantes. Nous développerons un savoir-faire de grande valeur qui affirmera la présence et le rayonnement de l'identité québécoise dans l'économie du savoir.

C'est ainsi que :

- Un gouvernement du Parti libéral du Québec, en plus d'offrir des services en ligne, consultera la population sur les orientations gouvernementales et vérifiera systématiquement la satisfaction des citoyens.
- La révision des rôles et mandats des ministères et sociétés d'État inclura aussi celui de répertorier les services gouvernementaux qui devront être offerts en ligne.
- Un gouvernement du Parti libéral du Québec, en partenariat avec l'entreprise privée, assurera l'accès à un réseau de communication à haute vitesse, dans chacune des régions du Québec et pour tous les citoyens du Québec au terme de son premier mandat.
- Un gouvernement du Parti libéral du Québec amènera les secteurs de la santé et de l'éducation à offrir des services en ligne.
- Dans la première année de son premier mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec mobilisera la fonction publique québécoise pour créer et mettre en place le gouvernement en ligne.

LE CYBER-GOUVERNEMENT : UN MODÈLE D'EFFICIENCE

« Les gouvernements ont, comme plusieurs entreprises, hérité d'une structure issue de la révolution industrielle . L'activité gouvernementale se présente à travers des ministères, des organismes publics ou encore parapublics. (...) Chaque ministère possède sa bureaucratie et souvent ne partage pas l'information qu'il possède avec les autres ministères ou organismes publics. (...) La notion de guichet unique gouvernemental prenant la forme d'un portail sur le Web est relativement nouvelle. Un tel portail permettrait aux contribuables de traiter facilement et de façon transparente avec tout l'appareil gouvernemental. (...) Une réorganisation aussi profonde des façons de faire de l'État aura plusieurs conséquences dont les plus importantes seraient les suivantes (...) :

- NOUS VISIONS À :**
- **AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES AU CITOYEN ;**
 - **CONSTITUER UN GUICHET UNIQUE DE SERVICES EN LIGNE, OU PAR TÉLÉPHONE, ENTIÈREMENT SÉCURISÉ ;**
 - **MODERNISER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT ;**
 - **DEVENIR UN LEADER MONDIAL POUR LES SERVICES EN LIGNE ; ET**
 - **DÉVELOPPER UN SAVOIR-FAIRE EXPORTABLE.**

- Une amélioration considérable de la qualité de la livraison des services aux contribuables (...);
- Une baisse importante des coûts d'interaction et de conformité pour tous les agents économiques ayant à transiger avec les gouvernements. (...);
- Une baisse importante des coûts de fonctionnement des appareils de l'État. »

Yves Rabeau

Professeur titulaire, Département de stratégie des affaires, École des sciences de gestion

UQAM

Magazine OPTIONS POLITIQUES

Mars 2002

4

**DÉCENTRALISER LE POUVOIR DE DÉCISION ;
DÉLÉGUER DES RESPONSABILITÉS**

L'hypercentralisation de l'État québécois repose sur une vision paternaliste selon laquelle le gouvernement est meilleur décideur que quiconque dans quelque domaine que ce soit. Cette approche a donné lieu à des mesures mur à mur déconnectées des réalités locales et régionales. Elle a déresponsabilisé les administrateurs et étouffé l'initiative locale. Un gouvernement du Parti

libéral du Québec se rapprochera des citoyens en faisant confiance aux gens du milieu. Il redonnera aux écoles, hôpitaux et autres organismes la latitude d'exercer leur leadership. En contrepartie de ces nouveaux pouvoirs, les administrateurs locaux devront rendre compte de leur utilisation des fonds publics.

« UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC SE RAPPROCHERA
DES CITOYENS EN FAISANT CONFIANCE AUX GENS DU MILIEU. »

5

GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES GOUVERNEMENTALES

La fonction publique québécoise a été à tel point dévalorisée au cours des dernières années, qu'elle parvient aujourd'hui difficilement à se renouveler et à attirer des jeunes. Un gouvernement du Parti libéral du Québec

associera les employés de la fonction publique à ses décisions en favorisant le développement des compétences et l'accomplissement personnel et professionnel.

**UN ÉTAT RÉINVENTÉ, C'EST UN ÉTAT
AU SERVICE DES CITOYENS, PLUS EFFICACE,
PLUS TRANSPARENT, MOINS COÛTEUX.**

6

UN GOUVERNEMENT INTÈGRE ET TRANSPARENT

« Je m'engage, au nom de tous les députés et candidats du Parti libéral du Québec, à diriger un gouvernement transparent, aux règles éthiques strictes. C'est ainsi que je vais :

- Renforcer le code d'éthique auquel seront soumis les élus et les hauts fonctionnaires et nommer un commissaire à l'éthique désigné par l'Assemblée nationale qui agira en totale indépendance de l'exécutif.
- Éliminer les organismes à but non lucratif créés afin de gérer des fonds publics à l'abri du regard de l'Assemblée nationale et des citoyens du Québec.
- Établir la compétence du Vérificateur général du Québec à faire la vérification complète des sociétés d'État et de leurs filiales.
- Établir la compétence du Vérificateur général à vérifier toute forme de soutien provenant directement ou indirectement des organismes publics, des organismes et des entreprises du gouvernement, notamment des subventions et les mesures d'incitation fiscale et ce, auprès des diverses entités qui en bénéficient.
- Mettre en place un processus transparent pour la sélection des personnes nommées par l'Assemblée Nationale.
- Rendre plus transparent le processus budgétaire, en donnant directive au ministre des Finances de se présenter devant une commission parlementaire pour faire état de la situation des finances publiques. L'obligation sera instituée de rendre publique la synthèse des opérations financières trimestrielles dans le mois suivant la fin d'un trimestre.
- Publier chaque année un relevé de tous les programmes de crédit d'impôt et de subvention de l'ensemble des ministères et organismes publics. »



Jean Charest
Chef du Parti libéral du Québec

UN QUÉBEC RÉINVENTÉ...

C'est un Québec qui permet à chacune, à chacun, de dépasser ses limites, de s'accomplir et de participer à sa façon à l'affirmation d'une société qui suit sa propre voie, en harmonie avec ses partenaires qui saluent sa différence et respectent ses idéaux. Dans ce Québec réinventé, le gouvernement est au service de chaque membre de chaque famille. Chaque enfant y a accès à une école entièrement orientée vers sa réussite; chaque parent, pour lui ou pour ses enfants, a accès à des services

de santé de qualité partout et en tout temps; ses revenus en hausse et ses impôts en baisse lui procurent la liberté et lui permettent de bâtir un patrimoine assurant la sécurité des siens. Dans ce Québec réinventé, les aînés avancent en âge avec quiétude et sécurité. Le Québec qu'ils ont bâti se renouvelle en préservant les assises qu'ils ont érigées. Un Québec réinventé, c'est un Québec fier de son passé, fort de son présent et enthousiaste devant l'avenir de tous ses citoyens.

...ÇA SIGNIFIE QUE :

- Nous aurons des services de santé accessibles 24 heures par jour, sept jours par semaine.
- Il y aura plus de médecins et plus d'infirmières.
- Les listes d'attentes seront coupées pour que nous soyons soignés dans les meilleurs délais, par le secteur privé s'il le faut, mais sans jamais déboursier un sou.
- Nous aurons des soins à domicile qui correspondront à nos besoins.
- Nos enfants seront mieux encadrés, dans une école mieux adaptée à la réalité des familles d'aujourd'hui, et ils réussiront mieux.
 - Ils auront des services d'aide aux devoirs.
 - Ils apprendront l'anglais dès la première année.
 - Ils auront davantage de débouchés en formation professionnelle et technique.
- Les universités seront mieux financées.
- Nos impôts baisseront en moyenne de 27 % en cinq ans.
- Nous aurons accès à tous les services gouvernementaux par Internet ou par téléphone. Le jour qui nous convient. À l'heure qui nous convient.
- Les citoyens des régions auront les pouvoirs pour prendre leur avenir en main.

ANNEXE

CADRE FINANCIER

Toutes les actions prioritaires énoncées dans ce document seront financées dans le respect du déficit zéro. Le cadre financier est basé sur des hypothèses volontairement conservatrices. Si des ressources financières supplémentaires sont dégagées, par exemple en raison d'une croissance économique plus élevée, elles seront allouées dans les champs que nous considérons prioritaires : la santé, l'éducation, la réfection des infrastructures, la réduction des impôts et le remboursement de la dette.

MARGE FINANCIÈRE PRÉVUE

La marge financière prévue au cours de la période de cinq ans de 2004-2005 à 2008-2009, a été estimée à partir du cadre financier du budget de 2003-2004, selon l'énoncé complémentaire du 19 mars 2002.

L'estimation de la marge financière du gouvernement repose sur les hypothèses suivantes :

- A) La croissance tendancielle nominale du PIB du Québec a été estimée à 4,5% (taux de croissance réel de 2,5% et taux d'inflation de 2,0%). Il s'agit d'hypothèses conservatrices.
- B) Un facteur d'élasticité de 1 a été appliqué entre la croissance du PIB nominal du Québec et la croissance des revenus autonomes du gouvernement du Québec. Cela signifie que les revenus autonomes augmentent au même rythme que le PIB nominal. Ce facteur d'élasticité est inférieur à celui de 1,06 estimé par le ministère des Finances.
- C) Les transferts fédéraux ont été estimés à un pourcentage fixe du PIB du Québec pour l'ensemble de la période, soit de 3,3 %. Ce taux est inférieur au taux annuel moyen de la période 1999-2000 à 2003-2004, selon les documents budgétaires, soit 3,54%. Notons que les accords fiscaux quinquennaux entre le gouvernement fédéral et les provinces viennent à échéance en 2004-2005 et seront renégociés.
- D) Nous avons intégré au cadre financier une réduction de l'impôt des particuliers d'un montant de 1 milliard par année pour chacun des cinq exercices financiers. C'est-à-dire que l'impôt des particuliers a été réduit de 1 milliard en 2004-2005, de 2 milliards en 2005-2006 et ainsi de suite pour une réduction de 5 milliards en 2008-2009.
- E) Du côté des dépenses budgétaires, nous avons intégré au cadre financier une croissance annuelle de 5,1 % des crédits destinés à la santé, de manière à couvrir la croissance structurelle des coûts, telle qu'elle a été estimée par la Commission Clair sur la base des données du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- F) Nous avons également intégré au cadre financier une croissance annuelle de 1,75 % des crédits destinés au ministère de l'Éducation, de manière à couvrir la croissance structurelle des coûts, telle qu'elle a été estimée par le ministère.
- G) Nous avons maintenu à leur niveau actuel les crédits des autres postes de dépenses pour l'ensemble de la période. Tous les programmes de ces ministères seront révisés de façon à éliminer le gaspillage et les dépenses non essentielles.
- H) Le service de la dette est constant à 7,7 milliards sur la période, ce qui est compatible avec la tendance à long terme des taux d'intérêt. Le ministère des Finances a évalué à 7,6 milliards le service de la dette pour l'exercice 2003-2004.
- I) Nous n'avons pas considéré l'impact positif de la réduction des impôts sur la croissance économique afin que nos estimés demeurent conservateurs.

CE CADRE FINANCIER A ÉTÉ PRÉSENTÉ POUR ANALYSE AUX QUATRE EXPERTS INDÉPENDANTS SUIVANTS :

ROBERT HOGAN, fiscaliste, Stikeman Elliott.

PIERRE LEFEBVRE, professeur, Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal.

PHILIP MERRIGAN, professeur, Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal.

YVES RABEAU, professeur titulaire, Département de stratégie des affaires, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

Ces experts estiment que le présent cadre financier est crédible et réaliste.

ESTIMATION DE LA MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE

REVENUS PROJETÉS (MILLIONS \$)				
2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
55 943	58 461	61 092	63 841	66 714
BAISSES DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS				
1 000	2 000	3 000	4 000	5 000
REVENUS PROJETÉS APRÈS LES BAISSES D'IMPÔT				
54 943	56 461	58 092	59 841	61 714
Dépenses de programmes projetées après une croissance annuelle des dépenses de santé et d'éducation de 5,1% et de 1,75 % respectivement. Les crédits des autres postes de dépenses sont maintenus constants.				
46 823	47 998	49 226	50 509	51 851
SERVICE DE LA DETTE				
7 700	7 700	7 700	7 700	7 700
Marge de manœuvre projetée après une réduction des impôts de 1 milliard par année et une croissance annuelle des crédits de la santé et services sociaux et de l'éducation de 5,1% et de 1,75% respectivement. (Revenus - dépenses - service de la dette)				
MARGE DE MANŒUVRE				
421	763	1 166	1 632	2 163

COUT DES MESURES SPECIFIQUES

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	TOTAL
SANTÉ						
Soins à domicile et hébergement longue durée	75	100	125	150	175	625
Équipements médicaux	60	60	60	60	60	300
Hausse des admissions en médecine	2	3	4	6	7	22
Hausse des admissions en sciences infirmières	8	16	24	24	24	96
Assurance médicament	75	75	75	75	75	375
Embauche de médecins et hausse des quotas	50	50	50	50	50	250
Embauche d'infirmières	5	10	15	45	75	150
TOTAL SANTÉ	275	314	353	410	466	1 818

Les dépenses pour la santé et les services sociaux passeront de 17,45 milliards \$ en 2002-2003 à 23,68 milliards \$ en 2008-2009, ce qui représente une augmentation de 6,23 milliards \$ ou de 35,7% sur 6 ans.

ÉDUCATION						
Heures d'enseignement primaire	100	100	100	100	100	500
Embauche de ressources professionnelles	10	20	30	40	50	150
Mesures incitatives pour améliorer la réussite des étudiants de la filière collégiale technique	5	6	7	8	9	35
Enrichissement des programmes professionnels	10	15	20	25	30	100
Appui financier aux cégeps en régions	10	15	15	20	20	80
Crédits supplémentaires aux universités	0	40	50	60	60	210
TOTAL ÉDUCATION	135	196	222	253	269	1 075

Les dépenses pour l'éducation passeront de 11,14 milliards \$ en 2002-2003 à 12,79 milliards \$ en 2008-2009, ce qui représente une augmentation de 1,65 milliard \$ ou de 14,8 % sur 6 ans.

VALORISATION DU TRAVAIL ET SOUTIEN DU REVENU

Déduction fiscale de 1000 \$ pour salariés.	Cette déduction est financée à même la baisse générale de l'impôt sur le revenu des particuliers de 1 milliard de dollars par année.					
Réinvestir dans le capital humain et valoriser le travail (bonification du programme Apport)	0	100	150	250	350	850
Mesures pour la création d'emplois et l'investissement						
Réduction graduelle de la taxe sur le capital des PME	0	100	200	300	400	1 000
Réduction de la taxe sur le capital des grandes entreprises.	Cette réduction est financée par la révision des programmes de subventions et la révision des crédits fiscaux aux entreprises.					
Crédits supplémentaires aux Infrastructures en transport et communication	11	53	241	419	678	1 402
TOTAL ÉCONOMIE	11	253	591	969	1 428	3 252

TOTAL DES ACTIONS PRIORITAIRES SPÉCIFIQUES	421	763	1 166	1 632	2 163	6 145
---------------------------------------------------	------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------

LE QUÉBEC QUE NOUS VOULONS, C'EST UN QUÉBEC ...

- Où un système de santé public, appuyé par le secteur privé, offrira des services de qualité partout, en tout temps, dans les meilleurs délais;
- Où les écoles seront des milieux de vie stimulants et uniques qui auront vaincu le décrochage scolaire;
- Où les Québécois ne seront plus les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord;
- Où le niveau de vie des familles sera au-dessus de la moyenne nord-américaine;
- Où l'innovation sera une manière de vivre et de prospérer;
- Où la vitalité de notre culture est source de fierté autant que de richesse;
- Où les citoyens des régions jouiront d'une grande autonomie et participeront pleinement au développement du Québec;
- Où la qualité des services à la population, la compétence de la fonction publique et l'intégrité dans la conduite des affaires de l'État seront une référence mondiale;
- Où les services en ligne, accessibles en tout temps et de partout, auront dynamisé la démocratie par une relation directe et transparente entre l'État et les citoyens.

Dans 10 ans, un Québec réinventé sera un État d'avant-garde, au service de ses citoyens, technologiquement avancé, qui aura affirmé sa personnalité et ses valeurs de libertés individuelles et de justice sociale à l'ère de la mondialisation.